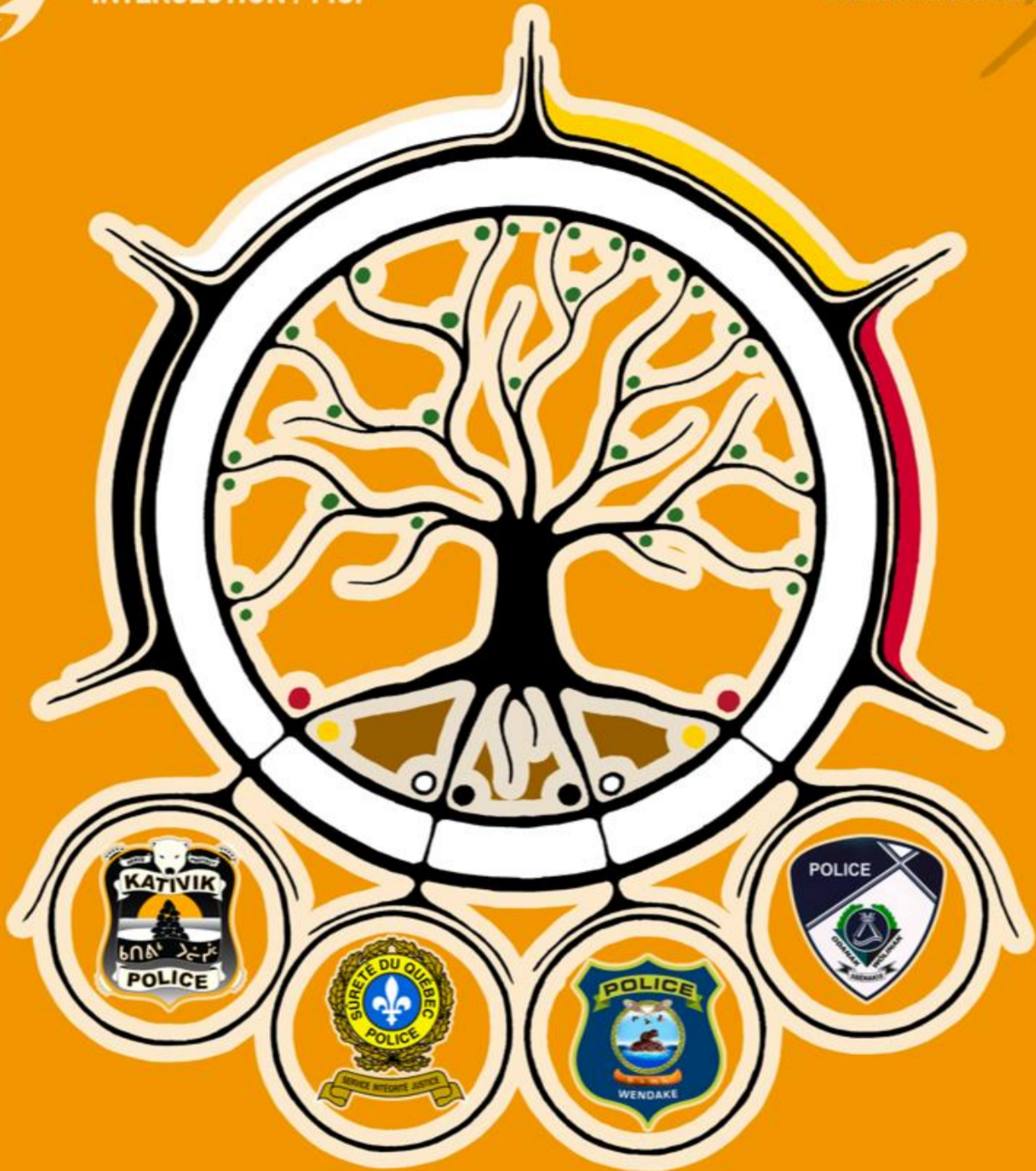




SÉMINAIRE 2021
INTERSECTION / MSP

SÉMINAIRE **25 NOV**
ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC



DIVERSITÉS, RICHESSE DE NOS RACINES, PRATIQUES GAGNANTES:
RÉUNIS DEVANT LES ENJEUX DE PRÉVENTION

PARTENAIRES

Québec

- École nationale de police du Québec
- Ministère de la Sécurité publique
- Secrétariat aux relations canadiennes
- Société de l'assurance automobile



Diversités, richesses de nos racines, pratiques gagnantes : Réunies devant les enjeux de la prévention

Le Réseau Intersection accueille un comité organisateur du séminaire composé de quatre hôtes soit : la Sûreté du Québec - Direction des services de proximité aux communautés, et trois organisations policières Autochtones : le Corps de police du Nunavik, le Corps de Police des Abénakis et le Service de Police de Wendake.

Dans ce contexte, le terme « Diversités » est ici présenté au sens large et fait référence entre autres, aux diversités des quatre services de police hôtes, des organisations policières en général, des partenaires, des différentes expertises qui les composent et qui font leurs forces. Qu'elles soient praticiennes ou opérationnelles, territoriales, culturelles ou linguistiques, ces dernières vont teinter les enjeux de la criminalité et de la sécurité quotidienne sur lesquels nous sommes appelés à nous mobiliser.

Les richesses de nos racines font le lien avec la symbolique du dernier séminaire, font également référence aux allégories utilisées par les communautés Autochtones dans leur quotidien, tout comme elles se rattachent à notre histoire réciproque et commune. Ces racines sont le socle des pratiques gagnantes de la police actuelle et de l'expertise partagée dans le cadre du séminaire. Elles s'étendront aux réflexions sur la police de l'avenir.

Dans cet esprit, le thème proposé s'inscrit également en réponse à la question suivante tirée du **Livre vert sur la police** : « Serait-il opportun de favoriser un développement accru de l'approche de police communautaire? »

Jeudi le 25 novembre 2021	
7 h à 8 h	Inscriptions et visite des exposants
8 h à 9 h 00	Cérémonie d'ouverture
9 h à 9h45	PLÉNIÈRE 1-2 Regard sur une approche qui nous lie et nous définit Enjeux du travail policier en milieu Autochtone
9 h 45	Pause et visite des exposants
10 h 15 à 11 h 15	PLÉNIÈRE 3 L'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement - ECCR
11 h 15 à 12 h 30	PLÉNIÈRE 4 Pratique policière en violence conjugale et aide-mémoire « Prévenir l'homicide du partenaire intime »
12 h 30 à 13 h 30	Dîner et visite des exposants
13 h 30 à 14 h 30	PLÉNIÈRE 5 Pratiques novatrices en interventions communautaires et prévention Relations avec les Autochtones en milieux urbains Équipe métro d'intervention et de concertation (EMIC) Équipe Mobile d'Intervention Psychosociale
14 h 30 à 15 h	Pause et visite des exposants
15 h à 15 h 30	Présentation des lauréats des Prix Intersection / MSP 2021
15 h 30 à 16 h	Allocution de fermeture



Présentation des conférences

PLÉNIÈRE 1 : Regard sur une approche qui nous lie et nous définit.

La récente consultation sur la réalité policière au Québec et les recommandations qui en découlent s'inscrivent au seuil d'un demi-siècle d'efforts soutenus dans les corps de police québécois à imprégner les pratiques policières de l'approche de police communautaire. Les corps de police Autochtones sont définis dans cette approche inscrite profondément dans leur culture, les principes qui en découlent ne sont pas sans défis. Point de convergence, l'approche de police communautaire a laissé ses marques. En suivre les traces c'est ouvrir la voie aux transformations qui en découlent.

Conférenciers : Danny Johnson, Conseiller, Ministère de la Sécurité publique et Jean-Marie Richard, Expert-conseil en police communautaire, École nationale de police du Québec

PLÉNIÈRE 2 : Enjeux du travail policier en milieu Autochtone

Alors que les organisations policières québécoises doivent relever quotidiennement le défi du rapprochement, les policiers œuvrant au sein de corps de police Autochtones font face aux enjeux de la proximité citoyenne et politique. Ces défis se juxtaposent aux importants problèmes sociaux auxquels ils font face quotidiennement et à l'accessibilité lacunaire aux services partenaires pour soutenir leurs interventions. Confrontés à l'isolement social et professionnel, ils doivent également composer avec la non-reconnaissance de leur rôle au sein de la communauté autochtone et même de la communauté policière. Principal enjeu de légitimité, l'obligation d'appliquer le droit étatique, notamment au regard de la protection de l'enfance au détriment de pratiques culturellement adaptées. Il faut peut-être envisager d'adapter les programmes existants et en construire d'autres reposant sur des stratégies policières axées sur la résolution de problèmes.

Conférencière : Annie Gendron Ph.D., Chercheure, Centre de recherche et de développement stratégique, École nationale de police du Québec.

PLÉNIÈRE 3 : L'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement – ECCR

Relevant de la Division de la prévention et de la sécurité urbaine (DPSU), l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR) est dédiée à la prise en compte, en amont, des préoccupations citoyennes. Cette équipe terrain est entièrement dévouée à la réponse aux appels d'urgence. Elle a le mandat d'aller à la rencontre des citoyens et des intervenants des organismes communautaires en vue de trouver des solutions durables aux enjeux de sécurité urbaine et de cohabitation sociale, actuels ou émergents, en concertation avec eux et les postes de quartier (PDQ).

Cet atelier vous permettra d'en apprendre davantage sur la philosophie et la mission de cette nouvelle équipe en passant par son offre de service et sa structure lui permettant d'être au cœur d'une approche novatrice montréalaise.

Conférencier : Commandant Steve Thouin, chef de section de l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement, Division de la prévention et de la sécurité urbaine du Service de police de la Ville de Montréal

PLÉNIÈRE 4 : Pratique policière en violence conjugale et aide-mémoire « Prévenir l'homicide du partenaire intime »

Dans un souci d'optimiser l'intervention en matière de violence conjugale, le ministère de la Sécurité publique, par le biais de comités d'experts, a procédé à la révision de la pratique policière en violence conjugale et de ses trois annexes, dont une refonte de l'aide-mémoire « Prévenir l'homicide du partenaire intime ». En alliant explications théoriques et exemples concrets, cette conférence vise à mettre en exergue les principales modifications apportées à la pratique, de même que de présenter l'historique et l'application de l'aide-mémoire.

Conférencières : Christine Drouin, Professionnelle de recherche à l'Université du Québec à Montréal, Josiane Cantin, Conseillère en pratiques policières, Ministère de la Sécurité publique et Commandant Anouk St-Onge, Chef de section, Section spécialisée en violence conjugale du Service de police de la Ville de Montréal.

PLÉNIÈRE 5 : Pratiques novatrices en interventions communautaires et prévention

1. Relation avec les Autochtones en milieu urbain

Les données statistiques démontrent qu'au cours des dernières décennies, un nombre croissant des membres des Premières Nations et du peuple inuit s'établissent ou séjournent dans plusieurs municipalités du Québec. Or, des études mettent en évidence la surreprésentation des Autochtones, notamment ceux en milieu urbain, parmi les populations vulnérables (souvent itinérantes) et dans le système de justice pénale. Ces derniers sont par ailleurs confrontés à de nombreux enjeux liés notamment à l'exclusion, la discrimination et aux difficultés d'accès aux services publics.

Afin de contribuer à la création des environnements culturellement sécurisants pour les Autochtones en milieu urbain, les organisations policières sont des alliés importants pour les organismes œuvrant auprès de ces populations, notamment les centres d'amitié autochtone.

Comment les organisations policières peuvent-elles participer à la sécurisation culturelle des membres des Premières Nations et Inuit en milieu urbain ?

Quels sont les ingrédients indispensables pour assurer une coopération efficace entre les milieux autochtones et policiers ?

À l'aide d'exemples concrets de collaborations mises en place dans l'agglomération de La Tuque, les conférenciers, madame Laurianne Petiquay, directrice du Centre d'amitié Autochtone de La Tuque et sergent Guillaume Maltais, agent de liaison autochtone auprès de la Nation Atikamekw à la Sûreté du Québec vont proposer quelques éléments de réponse.

Conférenciers : Sergent Guillaume Maltais, agent de liaison Autochtone Sûreté du Québec de La Tuque et Mme Laurianne Petiquay, Directrice générale du Centre d'amitié Autochtone de La Tuque (CAAL)

2. Équipe métro d'intervention et de concertation (EMIC)

Depuis le 23 novembre 2020, une nouvelle équipe mixte spécialisée, formés d'un agent de la Section du métro du Service de police de la Ville de Montréal, d'un inspecteur de la Société de transport de Montréal et d'un intervenant communautaire de la Société de développement social, patrouille dans l'ensemble du réseau de métro de Montréal afin d'offrir un accompagnement aux personnes vulnérables et les guider vers les bonnes ressources. Un enquêteur est également mis à contribution afin d'optimiser la coordination avec les différents tribunaux judiciaires, quant à l'utilisation des différents programmes judiciaires offerts lorsque cette voie doit être empruntée. Constatant les enjeux complexes auxquels les inspecteurs du métro et les policiers de première ligne sont confrontés, l'idée de créer une équipe multidisciplinaire de résolution de problème s'est manifestée par l'initiative de l'agente sociocommunautaire de la Section du métro, Sophie Bellemare.

Cette présentation expliquera les stratégies d'intervention en deuxième ligne ayant pour objectif de favoriser l'accès à des services appropriés pour les personnes les plus vulnérables, en fonction des besoins tout en respectant leur volonté et leurs capacités.

Conférencière : Sophie Bellemare, Agent sociocommunautaire, Section du métro du Service de police de la Ville de Montréal

3. Équipe Mobile d'Intervention Psychosociale

Depuis plusieurs années le portrait des appels policiers a grandement changé. Les policiers font de plus en plus face à des appels de détresse ou de nature psychosociale.

Cherchant un moyen d'outiller ses policiers dans l'aide à fournir aux citoyens en première ligne le Service de Police de Sherbrooke s'est associé avec le CIUSSS de l'Estrie afin de créer une équipe mixte qui pourrait intervenir auprès des personnes en détresse en support aux policiers tout en réduisant le délai d'intervention.

L'ÉMIP est une équipe qui a vu le jour en 2016 sous la forme d'un projet pilote. Au départ l'équipe était composée d'un policier et d'une travailleuse sociale et le but était de combiner les deux pour assister les policiers lors d'interventions de situation de crise en lien avec des besoins psychosociaux à raison d'un soir semaine. Depuis, le rôle de l'ÉMIP a évolué et l'équipe est devenue permanente depuis juillet 2019. Elle est maintenant composée de 4 policiers et un sergent œuvrant à temps plein en assistance aux patrouilleurs en matière de santé mentale, d'itinérance et de problématiques psychosociales. De plus notre partenariat avec le CLSC se continue. Trois travailleurs sociaux font partis de notre équipe et patrouillent avec les policiers à raison de 4 soirs par semaine afin de combiner leur expertise et nos pouvoirs et devoirs en tant que policier.

Conférencier : Agent Jean-Philippe Landry, Équipe mobile d'intervention psychosociale, Service de police de Sherbrooke

Bon Séminaire à tous !

